

Décision relative à une notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2018-0007

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide **SURE Cleaner Disinfectant Spray**,

de la société SALVECO S.A.S.

enregistrée sous le numéro BC-KD037542-53

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produit biocide SALVESAFE A réalisé par l'état membre rapporteur,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide SURE Cleaner Disinfectant Spray enregistrée sous le numéro EU-0006622-0011 dans le registre des produits biocides le 03 novembre 2014,

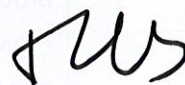
La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 02 novembre 2024.

A Maisons-Alfort, le

03 AVR. 2018



Françoise WEBER

Directrice générale déléguée en charge du pôle produits réglementés

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	SURE Cleaner Disinfectant Spray
----------------	---------------------------------

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de demande	BC-KD037542-53	
Type de demande	Notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide	
Numéro d'autorisation	FR-2018-0007	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S.
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendès-France 88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	MULTIFILL BV BULKONTVANGST
Adresse du fabricant	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays Bas
Emplacement des sites de fabrication	CONSTRUCTIEWEG 25A 3641 SB MIJDRECHT Pays Bas

Nom du fabricant	Diversey Netherlands Production BV
Adresse du fabricant	Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays Bas



Emplacement des sites de fabrication	Rembrandtlaan 414 7545 ZW Enschede Pays Bas
---------------------------------------------	---------------------------------------------------

Nom du fabricant	Diversey UK Production Ltd
Adresse du fabricant	Cotes Park Industrial Estate, Somercotes DE55 4PA Alfreton Royaume Uni
Emplacement des sites de fabrication	Cotes Park Industrial Estate, Somercotes DE55 4PA Alfreton Royaume Uni

Nom du fabricant	Diversey España Production S.L.U
Adresse du fabricant	Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Avenida Conde Duque 5, 7 y 9, Poligono Industrial La Postura 28343 Valdemoro (Madrid) Espagne

Nom du fabricant	Diversey Italy Production Srl
Adresse du fabricant	Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Strada Statale 235 26010 Bagnolo Cremasco (CR) Italie

Nom du fabricant	Diversey Germany Production oHG
Adresse du fabricant	Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Morschheimer Strasse 12 67292 Kirchheimbolanden Allemagne



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOQUIMICA
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z. I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition du produit et type de formulation**2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique		Substance active		200-018-0	0,42

2.2. Type de formulation

AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence**3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 –TP2- Désinfectant pour toutes surfaces lavables dures

Type de produit	TP 2 – Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humaines ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-usages prêt à l'emploi à action bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre le virus de la grippe A/H1N1 pour les surfaces dures.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Influenza Virus A/H1N1
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application manuelle par pulvérisation, diffusion, application sous forme de mousse, traitement par brossage Appliquer le produit en gardant toute la surface humide pendant 5 minutes. Frotter ou broser si nécessaire.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	La dose d'application doit permettre de mouiller toute la surface.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels, professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,01-2L Bidon : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 10-210L IBC (intermediate bulk container), Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 1000L Jerrican, Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 1-80L Airspray, Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,15-1L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Appliquer le produit en gardant toute la surface humide pendant 5 minutes. Frotter ou broser si nécessaire.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

L'emballage utilisé est sécurisé, fermé, étanche, solide et durable.
L'emballage peut être rempli uniquement avec le produit prévu à cet effet.

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – TP4- Désinfectant pour toutes surfaces lavables dures

Type de produit	TP 4 - Surface en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-usages prêt à l'emploi à action bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre le virus de la grippe A/H1N1 pour les surfaces dures.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Influenza Virus A/H1N1
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Application manuelle par pulvérisation, diffusion, application sous forme de mousse, traitement par brossage Appliquer le produit en gardant toute la surface humide pendant 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	La dose d'application doit permettre de mouiller toute la surface.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriels, professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,01-2L Bidon : HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 10-210L IBC (intermediate bulk container), Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 1000L Jerrican, Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 1-80L Airspray, Plastic: HDPE, LDPE, PET, PE, PP, 0,15-1L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Appliquer le produit en gardant toute la surface humide pendant 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire.
Rincer abondamment à l'eau claire

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

Lire l'étiquette avant utilisation et suivre le mode d'emploi fourni.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit.

Ne pas transvaser le produit dans un récipient sans étiquette et ne pas mélanger avec d'autres produits.

5.2. Mesures de gestion de risque

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Uniquement pour usage professionnel.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de stockage : 24 mois.

Stocker à température ambiante à l'abri du froid, du gel et de la chaleur.

6. Autre(s) information(s)

-